

BIOGRAPHIES & MYTHES HISTORIQUES

# ROUSSEAU

François Jacob



ellipses



## CHAPITRE 1

---

# TIC-TAC ROUSSEAU

Un conte de fées.

C'est ainsi parfois que se révèle notre enfance, lorsqu'elle n'est plus qu'un lointain souvenir.

L'enfance genevoise de Rousseau ne fait pas exception à la règle : qui lit les toutes premières pages des *Confessions* pourrait, à tel ou tel moment, songer à un conte de fées.

Le mariage de ses parents en est, comme il se doit, l'élément fondateur : Isaac Rousseau, qui s'est « consum[é] de douleur » pour la belle Suzanne Bernard et a tenté – mais en vain – de l'oublier en voyageant, retrouve celle qu'il aimait « tendre et fidèle ». Au même moment, nous dit Rousseau, « Gabriel Bernard, frère de ma mère, devint amoureux d'une des sœurs de mon père ; mais elle ne consentit à épouser le frère qu'à condition que son frère épouserait la sœur. » Le lecteur, parmi tous ces frères et sœurs entremêlés, pourrait aisément perdre le fil de l'histoire. Un coup de baguette magique vient heureusement le tirer d'embarras et accommode en même temps les affaires de cette famille peu ordinaire : « L'amour arrangea tout, et les deux mariages se firent le même jour. » Or non seulement les mariages ne se firent pas le même jour (cinq années séparent celui de Théodora, sœur d'Isaac, du mariage des parents de Rousseau, célébré en juin 1704) mais les noces de la tante Théodora se font – c'est le moins qu'on puisse dire – dans une certaine urgence : les jeunes mariés ont en

effet « anticipé de sept mois », selon les termes du Consistoire – tribunal ecclésiastique composé de pasteurs et de laïques et chargé de veiller au maintien des bonnes moeurs – et un bébé naît quelques jours seulement après la cérémonie. Les époux, on en conviendra, n'ont pas perdu de temps.

Même illusion rétrospective lorsqu'il est question de la mère de Jean-Jacques : tandis qu'Isaac a gagné Constantinople où il est devenu « horloger du sérail », la « beauté » de Suzanne, « son esprit, ses talents lui attir[ent] des hommages ». Et pas n'importe lesquels : « M. de la Closure, résident de France, fut des plus empressés à lui en offrir. » Rappelons que le résident de France n'est rien de moins, en ce début du dix-huitième siècle, que le représentant officiel du royaume à Genève : il parle donc, si l'on veut, au nom de Louis XIV. On comprend, dans ces conditions, que David délaisse le Bosphore pour retrouver sa vertueuse épouse. L'aventure, hélas, se termine mal : « Je fus, écrit Rousseau, le triste fruit de ce retour. Dix mois après, je naquis infirme et malade ; je coûtais la vie à ma mère, et ma naissance fut le premier de mes malheurs. » Un malheur qui, sans être oublié, n'empêche pas le jeune homme qu'il est devenu de se prendre, dans le livre suivant, pour un nouveau chevalier errant : « Je ne voyais pas un château, à droite ou à gauche sans aller chercher l'aventure que j'étais sûr qui m'y attendait. » Il lui faudra toutefois attendre le printemps 1728 pour s'époumoner sous les fenêtres des belles dames susceptibles d'être attirées par la « beauté de [s]a voix » ou le « sel de [s]es chansons ». Du mardi 28 juin 1712, jour de sa naissance, jusqu'au dimanche 14 mars 1728, date de son entrée dans le « vaste espace du monde », Rousseau est en effet genevois avant tout : sa destinée se joue sur les pavés d'une ville-État dont il n'est pas inutile de rappeler, en ce début de parcours, la singulière identité.

Vivre à Genève au début du dix-huitième siècle, c'est d'abord se plier à un système politique qui prône – osons cet euphémisme – une égalité très relative. Cinq classes, pas une de moins, définissent en effet le corps social. En haut de l'échelle, les *citoyens* bénéficient de priviléges économiques et de tous les droits politiques, notamment celui de se faire élire dans le Conseil des Deux-Cents et dans le Petit Conseil, chargés de gérer les affaires de la République. Viennent ensuite les *bourgeois*, qui siègent au Conseil Général mais dont l'accès aux conseils restreints est limité :

ils souffrent donc d'un manque de visibilité dans les organes détenteurs du pouvoir et doivent, pour se faire entendre, entretenir avec les *citoyens* élus les meilleurs rapports possibles. En troisième position, les *habitants* sont certes tolérés, mais guère plus : ce sont pour la plupart des étrangers ayant fui la persécution religieuse. Ils peuvent, aussi bien que leurs enfants, nommés *natifs*, acquérir le droit de bourgeoisie moyennant finance. Au bas de l'échelle enfin, les *sujets* – terme étonnant, qu'un lecteur du début du vingt-et-unième siècle associerait plutôt à une monarchie – n'ont quasiment aucun droit : ce sont les habitants des territoires ruraux, organisés selon le mode seigneurial. Ils doivent de surcroît, pour vivre sur le territoire de la petite République, prouver qu'ils sont bel et bien protestants. Cette société de classes, à l'organisation très hiérarchisée et relativement imperméable, n'est rien d'autre, pour Bernard et Monique Cottret, qu'une « société d'ordres », comparable en cela aux « autres sociétés d'Ancien Régime<sup>1</sup> ». Plusieurs historiens vont même jusqu'à parler, pour en accentuer la spécificité, d'une « aristo-démocratie ».

Au fil des décennies, le Conseil général, dans lequel siègent tous les citoyens et bourgeois, est de moins en moins souvent sollicité et le pouvoir se concentre dans le Petit Conseil, assemblée de vingt-cinq membres où se côtoient les figures les plus emblématiques de la cité et qui, entre autres prérogatives, choisit en son sein les futurs syndics. Le Petit Conseil est soutenu par le Conseil des Deux-Cents, dont il désigne les membres et d'où il est lui-même issu : cette forme de va-et-vient entre les deux conseils créée, de fait, une boucle absolument inaccessible à tout nouvel arrivant tant qu'il n'a pas été proprement adoubé. Le phénomène s'amplifie d'ailleurs tout au long du XVII<sup>e</sup> siècle, avec un pouvoir monopolisé par un nombre de plus en plus restreint de familles et un droit de bourgeoisie devenu parallèlement plus difficile à acquérir. Les signes de la puissance des conseils genevois deviennent, au moment de la naissance de Jean-Jacques Rousseau, visibles à l'œil nu : avec l'aide des architectes français Jean Vennes et Joseph Abeille, l'Hôtel de Ville est ainsi agrandi et réaménagé pour rendre les salles de réunion et d'audience plus confortables.

---

1. Bernard et Monique Cottret, *Jean-Jacques Rousseau*, Paris, Perrin, 2011, p. 61.

Cette concentration du pouvoir aux mains de quelques familles ne se fait évidemment pas sans qu'émergent, de temps à autre, des velléités de résistance. C'est ainsi qu'on entend dans la ville, le lendemain de l'annonce de la mort de l'ancien premier syndic Jean de Normandie, en 1711, plusieurs cris de joie. Quatre ans plus tôt avait eu lieu l'affaire Fatio : Pierre Fatio (1662-1707), pourtant né dans une famille patricienne et qui pouvait dès lors espérer accéder aux plus hautes charges de l'État, prend en 1707 la tête d'un groupe de contestataires et défend les droits de la bourgeoisie : il demande en particulier l'impression des Édits, en d'autres termes une certaine publicité des lois, la limitation des membres d'une même famille pouvant siéger dans les conseils, le droit d'initiative ou de pétition ainsi que le vote au bulletin secret et l'élection du Conseil des Deux-Cents par ses propres membres. L'idée centrale est de rendre au Conseil général, c'est-à-dire à l'ensemble des citoyens et bourgeois, sa prépondérance sur les autres conseils. Finalement accusé, avec quelques-uns de ses amis, de complot contre la République, il est rapidement condamné et arquebusé dans la cour de sa prison.

Cette première turbulence politique ne sera pas oubliée. D'une part parce que des troubles comparables à ceux de 1707 se répéteront tout au long du dix-huitième siècle et qu'aux mêmes causes succéderont les mêmes effets : la contestation, toujours grandissante, provoquera à plusieurs reprises une « médiation » des puissances étrangères en même temps qu'une rigidification du pouvoir oligarchique. Mais surtout parce que Rousseau lui-même se souviendra de cet épisode dont il approfondira certains termes (celui de la souveraineté, notamment, déjà au cœur de la réflexion de Fatio, grand lecteur de Pufendorf) et qu'il y fera même explicitement allusion dans la septième de ses *Lettres écrrites de la montagne*, en 1764 : « Je rappelle à regret des temps dont la mémoire est terrible et nécessaire. Un citoyen que le conseil immole à sa vengeance a recours au Deux-Cents ; l'infortuné s'avilit jusqu'à demander grâce ; son innocence n'est ignorée de personne ; toutes les règles ont été violées dans son procès : la grâce est refusée, et l'innocent périt. » Un peu plus tard, en 1791, un certain Jean Desonnaz publiera une tragédie en trois actes intitulée *La Mort de Fatio ou le Martyr de la liberté* dans laquelle se trouvera rappelée, dès la préface, la question – fondamentale pour

Fatio et Jean-Jacques Rousseau – de la souveraineté : « Peuple souverain ! En quoi consiste cette souveraineté dont tu parais tant glorieux ? On te présente pour les charges publiques un nombre fixe de candidats, tu ne peux choisir les magistrats que sur ce nombre ! » Disons pour conclure que les événements de 1707, s'ils inaugurent la série des commotions qui bousculeront la vie politique genevoise jusqu'à la Révolution, mettent surtout en lumière quelques-uns des principes théoriques qui seront à la base de la future réflexion politique du bébé qui naît, pour le moment, en 1712, dans une maison de la Grand'Rue.

La Grand'Rue : un lieu nullement anodin.

La Vieille-Ville, qui se développe en surplomb de la place de Neuve et de l'actuel parc des Bastions, est en effet le centre du pouvoir genevois en même temps que le lieu de résidence des principales familles patriciennes : Jean-Antoine Lullin, marchand et banquier, fait ainsi construire, quelques années avant la naissance de Rousseau, un somptueux hôtel particulier dont la façade domine la porte de Neuve, en contrebas. C'est d'ailleurs en rachetant une maison au grand-père paternel de Jean-Jacques, prénommé David et maître horloger de son état, qu'il obtient l'espace nécessaire à son édification. La cathédrale est à deux pas, le Bourg-de-Four, place centrale de la Vieille-Ville, est de même tout proche : Rousseau naît, on le voit, au cœur d'un quartier où s'élabore et se transmet la « citoyenneté » genevoise.

Il le doit essentiellement à sa mère, Suzanne Bernard. Celle-ci est issue d'une famille originaire d'Arare, village de la campagne genevoise, qui avait acquis ses lettres de bourgeoisie en 1596. On compte encore dans la famille maternelle de Rousseau un pasteur, un horloger, un notaire : sa grand-mère, Anne-Marie Machard, qui disparaît en 1710, possédait quant à elle la maison de la Grand-Rue. Les Machard et autres Bernard sont donc assez fortunés, et bien considérés des « puissances » du moment. Tel est moins le cas, en revanche, de la famille Rousseau : si ses membres deviennent également bourgeois de Genève au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle (le quadrisaïeur de Jean-Jacques, un certain Didier Rousseau, originaire de Monthléry, avait été reçu comme habitant en octobre 1549), leurs professions tendent plutôt vers le commerce et l'artisanat. D'abord marchand de vin, Didier devient libraire, et ses descendants embrasseront par la suite,

de père en fils, la profession d'horloger. Le propre père de Rousseau, Isaac, semble d'ailleurs l'être devenu sinon à contrecœur, du moins avec un certain regret. On lui prête en effet des ambitions musicales : ne s'était-il pas, dans sa jeunesse, associé avec un de ses amis, Jean Clément, pour donner des leçons de danse ? Qui plus est, Isaac, nonobstant sa qualité de citoyen de Genève, est un homme des plus turbulents : on le verra bientôt – mais patience – tirer l'épée contre un ancien capitaine de la garde d'Auguste de Saxe.

Peut-on aller jusqu'à parler d'un déséquilibre dans le couple Rousseau, Suzanne appartenant à la haute société genevoise, tandis qu'Isaac représenterait quant à lui le monde du travail et de l'artisanat ? Une telle vision des choses serait sans doute trop manichéenne et légèrement anachronique. Il n'en reste pas moins que l'écart de fortune reste assez sensible entre les deux époux et se trouvera matérialisé lors du déménagement de la famille, en 1717, alors que Jean-Jacques n'a pas encore cinq ans. Les Rousseau s'installent au 73 rue de Coutance, dans le quartier de Saint-Gervais. Il s'agit là d'une forme de déclassement social que Rousseau résume très bien, dans le premier livre des *Confessions*, lorsqu'il fait ses adieux, âgé de seize ans, à son cousin Bernard : « Il était, lui, un garçon du haut ; moi, chétif apprenti, je n'étais plus qu'un enfant de Saint-Gervais, il n'y avait plus entre nous d'égalité malgré la naissance ; c'était déroger que de me fréquenter. »

À la rigidité du système politique et au cloisonnement social – lisibles dans la géographie de la ville – s'ajoute un état d'esprit dû pour l'essentiel à l'austérité de la « sainte réformation évangélique ». L'histoire de la ville est en effet marquée par le séjour de Calvin, entre 1541 et 1564. C'est d'ailleurs l'année de la mort de Calvin que paraissent les premières ordonnances somptuaires, textes chargés de réglementer la vie quotidienne des Genevois : quels vêtements doit-on – et ne doit-on pas – porter ? Que peut-on – et ne peut-on pas – manger ? Qui peut-on – ou ne peut-on pas – fréquenter ? Toute conduite doit être irréprochable, faute de quoi les contrevenants s'exposent à paraître devant le Consistoire. L'histoire de la petite République fourmille d'anecdotes relatives aux infractions relevées ici ou là et dont la découverte égaie aujourd'hui les chercheurs : c'est ainsi que les quatre cafés autorisés en 1706 dans la ville persistent à

vendre rossolis, ratafia et « autres liqueurs de cette nature », en dépit de l’interdiction qui leur a été notifiée ; ces mêmes cafés – décidément lieux de perdition – dépassent souvent l’heure de fermeture légale (dix heures du soir) et restent ouverts jusqu’à plus de minuit ; on a vu des hommes porter des manchettes à dentelles alors qu’ils ne siègent dans aucun conseil, ce qui est absolument prohibé ; la propre mère de Jean-Jacques s’est enfin fait surprendre, le 18 juillet 1695, en train d’assister – « travestie en homme », qui plus est – à une comédie, sur la place du Molard ; certains vont jusqu’à la soupçonner d’avoir entretenu une relation avec un homme marié. Toutes ces horreurs sont heureusement dénoncées et répertoriées dans de grands registres aujourd’hui consultables aux Archives d’État de Genève. Ils sont même consultables en ligne pour – cela va sans dire – la plus grande édification de la population.

Si le cadre moral reste – en apparence du moins – assez rigide, la ville se transforme, quant à elle, à vue d’œil. L’ancienne plateforme militaire de la Treille devient ainsi, quelques années avant la naissance de Rousseau, un lieu de promenade : « dès l’âge de huit ou neuf ans<sup>1</sup> », nous dit-il, ses parents s’y promènent tous les soirs. Des travaux d’agrandissement ont lieu, qui s’achèvent précisément en janvier 1712. Huit ans plus tard, on décide d’y planter des marronniers. L’histoire ne s’arrête d’ailleurs pas là : un habitant de la rue des Granges ayant pris l’habitude, en 1808, d’observer l’arbre qui se trouvait sous ses fenêtres, il est aujourd’hui de tradition que le sautier du Conseil d’État signale l’apparition de la première feuille de ce marronnier désormais « officiel » pour que soit décrétée l’arrivée du printemps.

Mais quittons la Treille pour nous promener en ville. Ce qui frappe le marcheur, en 1712, c’est l’élargissement perceptible de la voie publique : on le doit à un arrangement du Petit Conseil avec plusieurs propriétaires des Rues Basses – c’est-à-dire des rues situées en contrebas de la Vieille Ville, du côté du lac – lesquels, moyennant une exemption fiscale, ont cédé un peu de terrain. Les fontaines publiques – c’est une nouveauté – bénéficient à leur tour, en 1711, d’un réseau de distribution d’eau enfin efficace. Son

---

1. Sauf indication contraire, toutes les citations à venir seront extraites du texte des *Confessions*.

inventeur n'est autre que l'architecte français Joseph Abeille, catholique certes, mais excellent technicien : il édifie dès 1709 une machine qu'il place vers la pointe de la grande île sur le bras gauche du Rhône et qui pompe l'eau avant de la conduire jusqu'à plusieurs réservoirs, lesquels la redistribuent aux différentes fontaines de la ville. Il ne fait guère de doute que le jeune Rousseau a, directement ou non, bénéficié de cette innovation : la fontaine de la place du Grand-Mézel et celle du Bourg-de-Four se trouvent à deux pas de sa maison natale, et celle de Saint-Gervais est aisément accessible depuis la maison où il s'installe avec son père, en 1717. On le voit : si la cité ne semble guère soucieuse d'octroyer à ses habitants une plus grande liberté politique, elle veille en revanche à leur confort et multiplie les signes d'une prospérité économique que lui envieront bientôt ses voisins. C'est dans ce cadre, à la fois séduisant et contraignant, que Jean-Jacques Rousseau passe donc les seize premières années de son existence. Une existence marquée, au début et à la fin, par deux *arrachements* successifs : au début, avec la mort tragique de sa mère ; à la fin, quand les portes de Genève se ferment devant lui. Explorons brièvement, pour commencer, ces deux tragédies.

Suzanne Bernard meurt d'une « fièvre continue » le 7 juillet, dix jours après la naissance de Jean-Jacques, entre-temps baptisé à la cathédrale Saint-Pierre. « Je n'ai pas su, lit-on dans les *Confessions*, comment mon père supporta cette perte, mais je sais qu'il ne s'en consola jamais. » Isaac n'en convolera pas moins en secondes noces – il est vrai bien plus tard, en 1726 – avec une certaine Jeanne François, dans la ville voisine de Nyon. « Il croyait, poursuit Rousseau, la revoir en moi, sans pouvoir oublier que je la lui avais ôtée. » Suit un extrait de dialogue dont la dernière phrase, particulièrement troublante, a fait les délices de nombreux psychanalystes : « Ah, disait-il en gémissant, rends-la moi, console-moi d'elle, remplis le vide qu'elle a laissé dans mon âme. T'aimerais-je ainsi si tu n'étais que mon fils ? » L'un des premiers à s'intéresser à ce passage emblématique des *Confessions* est René Laforgue qui prononce, le 19 mai 1927, une conférence sobrement intitulée « Étude sur Jean-Jacques Rousseau ». Pour lui, les choses sont claires : nous assistons, ni plus ni moins, à une scène de « castration morale » qui explique la plupart des troubles affectifs développés plus tard par Jean-Jacques. Celui-ci, « privé

de sa virilité, est resté forcément un arriéré affectif, un enfant. » Voilà d'ailleurs pourquoi, conclut-il, « il avait besoin de trouver une mère charitable qui pût s'occuper de lui<sup>1</sup>. » À rebours de cette analyse pour le moins catégorique, plusieurs critiques rappellent, à la fin du xx<sup>e</sup> siècle, que nous sommes toujours, au début des *Confessions*, dans une histoire reconstituée – oserons-nous dire encore un conte de fées ? – voire dans un roman. Le pathos exagéré des situations, le langage inapproprié pour un enfant de huit ans : tout concourt dans cet épisode à écrire ce que Christian Rotureau nomme le « roman du veuf sublime<sup>2</sup> », où est mise en scène, bien plus que la culpabilité rétrospective de Jean-Jacques, ce qui fait l'essence de son être : la *sensibilité*.

Il n'en reste pas moins que la mort de sa mère constitue un premier traumatisme sur lequel, comme on s'en doute, il nous faudra revenir. Le deuxième « arrachement » est celui de la ville même de son enfance. Il faut, pour bien comprendre cet épisode, se souvenir que Genève est une ville fortifiée à laquelle on peut accéder par l'une des trois portes en service : Cornavin – nom actuel de la gare voyageurs –, Rive et enfin la porte de Neuve. L'entrée dans la ville est elle-même strictement réglementée : une fois les portes fermées, il faut attendre l'heure de la « découverte », le lendemain matin, et passer la nuit dehors. C'est naturellement ce qui arrive au jeune Rousseau, âgé de quinze ans, lorsqu'il sort, le samedi soir, avec quelques amis : « j'y fus pris deux fois ; les portes furent fermées avant que je pusse arriver. » La troisième est vécue à la fois comme un tourment – que vient scander, dans le texte, la succession des présents de narration – et un tournant décisif : « À demi-lieu de la ville j'entends sonner la retraite ; je double le pas ; j'entends battre la caisse, je cours à toutes jambes ; j'arrive essoufflé, tout en nage ; le cœur me bat ; je vois de loin les soldats à leur poste, j'accours, je crie d'une voix étouffée. Il était trop tard. À vingt pas de l'avancée je vois lever le premier pont. Je frémis en voyant en l'air ces cornes terribles, sinistre et fatal augure du sort inévitable que ce moment commençait pour moi. » Le manuscrit

---

1. René Laforgue, « Étude sur Jean-Jacques Rousseau », *Revue française de Psychanalyse*, vol. 1, n° 2, 1927, p. 370-402.
2. Christian Rotureau, « Rousseau, fils coupable ? », *Revue d'Histoire littéraire de la France*, 92<sup>e</sup> année, n° 5, sept.-oct. 1992, p. 801-818.

de Neuchâtel des *Confessions* incrimine le capitaine Minutoli, véritable mauvais génie de cette sinistre aventure : « il s'amusait à faire coucher dehors les promeneurs : on le savait, mais on ne savait pas toujours le jour et la porte où il les attendait. » Or si le jeune Rousseau couche effectivement dehors, en cette nuit du 14 au 15 mars 1728, il prend un parti pour le moins radical : à ses amis qui, le matin, s'apprêtent à retourner en ville, il dit « adieu pour jamais » et quitte définitivement Genève.

C'est entre ces deux moments-clé – la mort de sa mère et l'arrachement à sa ville natale – que se développe le premier livre des *Confessions* : y sont relatés les épisodes canoniques de l'enfance, que les biographes complètent en général de quelques pages d'*Émile* et des *Rêveries du promeneur solitaire*. Les seize années « genevoises » du jeune Rousseau se développent de fait en trois périodes distinctes, marquées chacune par la prédominance d'une figure d'autorité, bienfaisante ou malfaisante – figure elle-même tempérée, ou secondée, par une présence féminine. De 1712 à 1722, Rousseau passe ainsi ses premières années avec son père et entend les chansons de sa tante Suzon ; d'octobre 1722 à l'automne 1724, il est mis en pension à Bossey chez le pasteur Lamercier et y découvre, auprès de sa fille, les premiers éléments d'une sensualité très particulière ; d'avril 1725 à sa fuite de Genève enfin, il est mis en apprentissage chez le graveur Abel Ducommun et se console en lisant les ouvrages de la Tribu, loueuse de livres condamnée par le Consistoire pour avoir proposé à de jeunes gens – pendant les heures de catéchisme qui plus est – des titres « impurs ». Suivons donc, pour ces premières années, le fil rouge que nous propose le récit des *Confessions*, mais faisons-le avec une certaine prudence. Le risque est en effet patent : ne s'apprête-t-on pas à réécrire sinon un conte de fées, du moins une ébauche de roman ? Peut-on d'ailleurs se fier au récit d'un homme âgé de plus de cinquante ans qui, le soir venu, se replonge dans ses souvenirs ? D'un autre côté, comment trouver trace, dans les archives de la cité, de l'existence d'un simple apprenti horloger ? Plutôt que de suivre à la lettre le texte de Rousseau, mieux vaut sans doute appréhender le contexte dans lequel l'enfant se développe et l'observer, mais *de biais*, à travers sa famille, ses amis, ses ennemis – au premier rang desquels son maître graveur et le capitaine Minutoli – ou bien à travers les êtres imaginaires qu'il se crée, chez son père, à Bossey ou, plus tard, dans son atelier de graveur.

Le clan Rousseau est essentiellement composé, durant les dix premières années de la vie de Jean-Jacques, de cinq personnes : Jean-Jacques lui-même, son père Isaac, son frère François, né en 1705 et que son cadet expédie, dans le premier livre des *Confessions*, en un court paragraphe (il « tourna [...] si mal qu'il s'enfuit et disparut tout à fait »), sa tante Suzon, sœur d'Isaac, dont le futur auteur du *Devin du village* écoute avec délices les chansons populaires et enfin sa nourrice, Jacqueline Faramand, dite sa « mie » Jacqueline : « telles furent, nous dit Rousseau, les premières affections de mon entrée à la vie ». Les livres tiennent également, dès le départ, une place importante dans la vie de Jean-Jacques. Il dévore d'abord, avec son père, la bibliothèque que lui a laissée sa mère, avant d'attaquer celle de son grand-père maternel, ancien pasteur : « il s'y trouva de bons livres, et cela ne pouvait guère être autrement, cette bibliothèque ayant été formée par un [...] homme de goût et d'esprit ». Le jeune garçon se prend de passion pour Plutarque et raconte, à table, l'aventure de Scaevola : « on fut effrayé de me voir avancer et tenir la main sur un réchaud pour représenter son action. »

Si les lectures de Rousseau associées « aux entretiens qu'elles occasionnaient » entre son père et lui se révèlent de véritables leçons de vie et développent « cet esprit libre et républicain » et son « caractère indomptable et fier, impatient de joug et de servitude », une scène rapportée dans la note finale de la *Lettre à D'Alembert sur les spectacles* vient conclure cette éducation civique basée, pour l'essentiel, sur la reconnaissance parallèle d'un *père* et d'une *patrie*. Nous sommes, dans ce souvenir, entre 1717 et 1722, c'est-à-dire dans les cinq années que Rousseau passe au 73 rue de Coutance, après que sa famille a dû quitter la maison natale de la Grand'Rue. Le régiment de Saint-Gervais « avait fait l'exercice, et selon la coutume, on avait soupé par compagnies ». S'ensuit une fête improvisée dont certains éléments peuvent certes faire sourire (ainsi cet « accord de cinq à six cents hommes en uniforme, se tenant tous par la main, et formant une longue bande qui serpentait en cadence et sans confusion avec mille tours et retours ») mais qui ne cesse d'aller grandissant : les femmes se mêlent à la troupe et donnent « un nouveau zèle aux acteurs » ; les enfants eux-mêmes, « éveillés par le bruit », accourent « demi-vêtus entre les pères et les mères ». Il en résulte une « allégresse générale » que

Jean-Jacques et son père, depuis leur fenêtre, apprécient à leur juste valeur. Isaac conclut l'épisode par un discours de circonstance : « Jean-Jacques, me disait-il, aime ton pays. Vois-tu ces bons Genevois ? Ils sont tous amis, ils sont tous frères ; la joie et la concorde règnent au milieu d'eux. Tu es Genevois, tu verras un jour d'autres peuples ; mais, quand tu voyagerais autant que ton père, tu ne trouveras jamais leur pareil. » Cette scène emblématique fut, dans les années 1960, au cœur des débats du conseil municipal de la Ville de Genève relatifs à la destruction de la maison dans laquelle Rousseau avait vécu avec son père, rue de Coutance : pouvait-on laisser disparaître, quel que fût l'état de la maison, un patrimoine d'une telle importance ? Un compromis fut trouvé : la maison fut bel et bien démolie et remplacée par un grand magasin, baptisé à l'époque « La Placette » : mais on demanda au peintre Hans Erni d'en pourvoir la façade d'une fresque rappelant ce passage de la *Lettre à D'Alembert*. Tous les visiteurs peuvent ainsi, de nos jours, en descendant la rue de Coutance, admirer ce qui reste un des chefs-d'œuvre de l'artiste lucernois et lire, suivies de la signature de Rousseau, ces quelques lignes : « Mon père, en m'embrassant, fut saisi d'un tressaillement que je crois sentir et partager encore. Jean-Jacques, me disait-il, aime ton pays. »

Cet amour du pays va toutefois être mis à mal. Le 9 octobre 1722 très exactement, une altercation oppose Isaac Rousseau et un certain Pierre Gautier, ancien capitaine au service de l'électeur de Saxe. Isaac avait été surpris, en juin de la même année, à vouloir tirer quelque lièvre dans les hautes herbes d'un pré que le capitaine possédait à Meyrin, en bordure de Genève. Or les voici de nouveau face à face, ce 9 octobre, dans une rue de la ville. Isaac propose à son adversaire un duel à l'épée : « avec les gens de votre sorte, lui répond-on, je ne me sers que du bâton. » Isaac, furieux, égratigne le malheureux Gautier, qui porte plainte. La suite nous est rapportée par Rousseau, dans les *Confessions* : « Mon père, qu'on voulut envoyer en prison, s'obstinait à vouloir que, selon la loi, l'accusateur y entrât aussi bien que lui : n'ayant pu l'obtenir, il aima mieux sortir de Genève et s'expatrier pour le reste de sa vie, que de céder sur un point où l'honneur et la liberté lui paraissaient compromis. »

Tel est le roman. La réalité, on s'en doute, est un peu différente. Isaac fut certes condamné, apprend-on dans les registres du Consistoire, à « venir

demander pardon, genoux en terre, à Dieu, à Sa Seigneurie et au sieur Gautier » ainsi qu'à trois mois de prison et à cinquante écus d'amende, mais rien n'indique qu'il n'eût pu reprendre ses activités, ni même que cette aventure n'eût contribué à lui forger, au-delà de la brutalité du fait reproché, une réputation d'intransigeance, voire d'indépendance tout à fait conforme à « l'esprit » genevois. Il est assez amusant de songer que cette péripétie ressemble fort, toutes proportions gardées, à celle qui frappera Voltaire quelques années plus tard, lorsqu'il se fera bastonner par les valets du chevalier de Rohan. Mêmes causes, mêmes effets : Isaac s'exile à Nyon, Voltaire part en Angleterre. Mais le jeune Voltaire, en quittant les côtes de France, ne laissera pas à quai un enfant de dix ans.

Non pas seulement, d'ailleurs, un enfant de dix ans. Qu'on y songe : ce ne sont pas moins de quatre personnes qu'Isaac laisse derrière lui. Passons pour la « mie » Jacqueline, qui avait peut-être déjà quitté le foyer Rousseau : mais que penser de ses deux fils et de sa sœur, la fameuse « tante Suzon » que le futur écrivain, plus fidèle que son père, soutiendra jusqu'à la fin de sa vie ? Peut-on imaginer, pour Jean-Jacques, le bouleversement entraîné par les suites d'un simple « point d'honneur » ? L'enfant de dix ans qui évoluait dans les rues de Saint-Gervais ne perd pas seulement un père : il perd ce qui constituait son noyau familial (la tante Suzon disparaît d'ailleurs du texte des *Confessions*, une fois relaté cet épisode), il perd un cadre de vie (le Saint-Gervais qu'il retrouvera chez Abel Ducommun n'aura plus rien à voir avec le lieu festif de la *Lettre à D'Alembert*), il perd enfin un système d'éducation qui, loin de se limiter à la seule lecture des romans, touchait à des domaines plus vastes. C'est ainsi qu'Isaac, qui s'improvise professeur de cosmographie, plante un jour « des épingle dans une boule de tripoli ». Le jeune garçon, qui a déjà du mal à « imaginer des hommes à la surface du globe<sup>1</sup> », comprend encore moins le système des antipodes : « ces gens que je voyais la tête en bas, ne pouvaient s'arranger dans la mienne ; et le système de Copernic me faisant prendre le soleil pour le haut de l'univers, je ne pus jamais bien comprendre pourquoi la nuit nous ne tombions pas dans le ciel. » C'est bien en tout cas le ciel qui s'effondre, pour Jean-Jacques, en cet automne 1722. Le jeune homme qu'il devient n'en conserve pas moins une étonnante

---

1. Ébauche des *Confessions*, OC I, p. 1159. De même pour la citation suivante.

faculté d'adaptation en même temps qu'un « sens du bonheur » qui fera, d'ailleurs, la matière de ses réflexions futures. Mais patience.

Les choses vont très vite. Le dimanche 11 octobre, Isaac fuit à Nyon : Gabriel Bernard, oncle maternel de Rousseau, devient alors le tuteur de ses neveux. Dix jours plus tard, François est mis en apprentissage chez un horloger et, avant la fin du mois, Jean-Jacques est à son tour mis en pension avec son cousin Abraham Bernard, du même âge que lui. Tous deux sont envoyés chez le pasteur Lamercier, dans la petite ville de Bossey, non loin de Genève. Le pasteur y vit avec sa sœur Gabrielle âgée, lorsque débarque le jeune Jean-Jacques, d'environ trente-huit ans.

Les deux ans passés à Bossey restent, pour le rédacteur des *Confessions*, parmi les plus heureux de son existence. D'abord parce qu'il y découvre les vertus de la campagne : « je pris pour elle, nous dit-il, un goût si vif, qu'il n'a jamais pu s'éteindre. » Mais surtout parce qu'il est entouré d'êtres bienveillants et développe avec son cousin Abraham une amitié appelée, pense-t-il, à défier le temps : « en peu de temps j'eus pour lui des sentiments plus affectueux que ceux que j'avais eus pour mon frère, et qui ne se sont jamais effacés. » Les deux figures centrales de ce petit paradis restent néanmoins le pasteur Lamercier et sa sœur Gabrielle.

Le pasteur, disons-le, n'avait pas très bonne réputation, et l'on pourrait même, ce faisant, s'étonner du choix de Gabriel Bernard. De mauvaises langues avaient en effet insinué qu'il entretenait des relations coupables avec sa sœur et négligeait les devoirs de sa charge. Plusieurs membres du Consistoire lui rendent alors visite et finissent par le disculper de toute infraction sérieuse : tout juste peut-il être repris pour « quelques imprudences, négligences, ou indécences [...] qu'on peut attribuer plutôt au défaut du monde et d'éducation [...] qu'à de mauvaises intentions ou moeurs<sup>1</sup>... » Il n'en reste pas moins – et cela est plus grave – qu'il est convaincu « de faire trop souvent des paraphrases au lieu de sermons ; d'avoir un procédé qui le rend suspect de fierté et de présomption ; et en général d'avoir, par tous ces défauts et négligences, perdu la considération où doit être un pasteur pour que son ministère produise du fruit, et soit

1. Registre du Conseil du 30 janvier 1713, cité par Eugène Ritter dans « La famille et la jeunesse de Jean-Jacques Rousseau », *Annales Jean-Jacques Rousseau* [désormais AJJR] XVI, p. 145. De même pour la citation suivante.

en édification. » L'image qui nous reste de lui est celle d'un être au rire tonitruant (il « s'entendait de loin », écrit Rousseau) et fondamentalement bienveillant pour les deux garçons placés sous sa responsabilité. Les sermons qu'il développe à Bossey ont sans doute été entendus par Jean-Jacques – et ils l'ont été, osons le mot, dans les deux sens du terme. « Rien n'est plus grand, écrit par exemple le pasteur, que de dire la vérité lorsqu'il en est question ; c'est le caractère d'une âme élevée, qui préfère la vérité et la vertu à toutes choses, et qui se met au-dessus d'une basse crainte de déplaire aux autres, ou de se les attirer pour ennemis<sup>1</sup>. » *L'incipit* des *Confessions* dit-il autre chose ?

Gabrielle Lamercier fait quant à elle office, pendant le séjour à Bossey, de mère de substitution. Elle révèle à Jean-Jacques – à son corps défendant – les prémisses d'une sensualité masochiste dont l'aveu constitue l'un des points sensibles du premier livre des *Confessions* : « la grande leçon qu'on peut tirer d'un exemple aussi commun que funeste, écrit Rousseau, me fait résoudre à le donner. » L'épisode en lui-même n'a rien qui puisse choquer aujourd'hui : soumis à la fessée, le jeune Jean-Jacques trouve « dans la douleur, dans la honte même, un mélange de sensualité » qui lui fait espérer une récidive. Celle-ci intervient quelque temps plus tard et le jeune garçon, qui s'estime innocent du crime qu'on lui impute, en profite « en sûreté de conscience ». Ce sera hélas la dernière fois : « M<sup>lle</sup> Lamercier, s'étant sans doute aperçue à quelque signe que ce châtiment n'allait pas à son but, déclara qu'elle y renonçait... » Jean-Jacques, lui, ne renoncera nullement à faire des femmes qu'il rencontre « autant de demoiselles Lamercier » : on le verra même, dans le chapitre suivant, montrer son postérieur dans les ruelles de Turin, avec l'espoir d'être fessé. « Qui croirait, conclut-il, que ce châtiment d'enfant, reçu à huit ans par la main d'une fille de trente [bientôt quarante, en fait] a décidé de mes goûts, de mes désirs, de mes passions, de moi pour le reste de ma vie... » Jean Cocteau produira, en 1939, ce qui reste sans doute le plus beau commentaire de cet épisode : « Le postérieur de Jean-Jacques est-il, demande-t-il, le soleil de Freud qui se lève ? » Se « croire malade » parce qu'on garde le souvenir

---

1. Sermon sur Zacharie, 8, 16, Bibliothèque de Genève, Ms Comp Past 55.